
Erratum

A.M., 2015

Arrêté numéro AM 2015-004 du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs en date du 6 juillet 2015

CONCERNANT le remplacement de l'arrêté ministériel numéro 2000-010 du 20 juin 2000 délimitant les parties des terres du domaine de l'État aux fins de développer l'utilisation des ressources fauniques du réservoir Gouin

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 22 juillet 2015, 147^e année, numéro 29, page 2410.

À la page 2411, la carte suivante aurait dû être publiée :

